

REGLEMENTS JEUNES CRISE SANITAIRE 2020

COMPETITIONS JEUNES " TERREE "

ARTICLE 1 : compétitions terrée.

En 2020, il n'y a pas de championnats de France(Minimes, Cadets, Juniors) disputés. Des coupes de France seront organisées.

Les titres de Champions de France, en catégories "Minimes", "Cadets" et "Juniors" ne seront pas attribués en 2020.

Les Coupes de France Jeunes se dérouleront :

- le 29 août pour les benjamins et cadets
- le 5 septembre pour les minimes.

Il n'y aura pas de compétition terrée dans la catégorie juniors.

ARTICLE 2 : ORGANISATION DE LA SAISON

On peut venir en équipe complète ou incomplète sur toutes les compétitions

En juniors : Une compétition 1/1, une compétition 2/2

En Cadets : 1 compétition Terrée, 2 compétitions en enlevée 2/2 , 1 compétition en 1/1 et 2 tournoi d'automne

En Minimes : 1 compétition Terrée, 2 compétitions en enlevée 2/2 ou 4/4 et 2 tournois d'automne

En Benjamins : 2 rassemblements et 2 tournois d'automne

Enfants de tous âges : 3 rencontres en binôme avec un adulte ou parent

CLASSEMENT EN VIGUEUR

Le classement individuel en âge d'au moins un joueur permet la participation à la compétition de l'équipe dans la catégorie concernée.

Cependant, une équipe jeune peut jouer dans la catégorie qui est immédiatement supérieure à celle du (ou des) joueur(s) les plus âgés. (Exemple : une équipe composée de 1 Minime et 5 Benjamins peut participer à une journée qualificative du Championnat de France Cadet)

Aucun joueur ne peut évoluer dans une compétition de catégorie d'âge inférieure à sa catégorie d'âge (sauf dérogation accordée par la majorité des responsables des équipes participantes à cette compétition Jeunes).

La remise de la fiche d'équipe dûment remplie, au début de chaque compétition, conditionne la participation aux différentes rencontres.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DES JOURNEES « LONGUE PAUME EN FAMILLE ».

3 journées « longue paume en famille » auront lieu cette saison, l'intérêt est de donner un nouveau genre de rencontre avec un attrait que l'on ne retrouve pas ailleurs. Ainsi les jeunes seront fiers de pouvoir jouer avec des adultes ou parents en rencontre officielle.

Consigne numéro 1 : adapté le service à chacun en respectant un point de service

Consigne numéro 2 : Une rencontre ne dure que 6 jeux joués (multiplier les rencontres)

Consigne numéro 3 : des équipes composées peuvent être faites sur place

Consigne numéro 4 : l'esprit de l'adulte parent doit être saint, il vient pour favoriser le jeu, donner du volume de jeu et orienter la balle vers chacun des jeunes

Consigne numéro 5 : Un adulte sert en même temps qu'un adulte, un jeune en même temps que le jeune adverse le plus prêt de son niveau de jeu

Exemples :

Equipe 1 : Chiraux Bruno /Chiraux Germain
Legendre Aurelien/ Legendre Jules
Guibon Vincent / Guibon Enzo

Equipe un nouveau licencié jeune =prise de plaisir = futur joueur et peut être dirigeant potentiel dans les parents

Equipe 2 : Ben ali Medhy /son fils
Guibon Dave/ Guibon
Manteau Alexandre / sa fille

Equipe deux nouveaux licencié jeunes =prise de plaisir = futur joueur et peut être dirigeant potentiel dans les parents

Equipe 3 : Carlier Benoit /Carlier Lucie
Pichard Mickael/ Pichard Armance
Pichard Alex / Pichard Maxence

Equipe une nouvelle licenciée feminine =prise de plaisir = futur joueuse et peut être dirigeant potentiel demain

Equipe 4 : Hurier Christophe/Hurier Nathan
Papa Odelot/ Odelot Milan
Collart xavier / Collart Paul

Equipe un nouveau licencié ancien joueur =prise de plaisir = retour à la compétition

Equipe 5 : Labruyere Benjamin /Labruyere Aubane
Labruyere Renaud/ Labruyere Gabin
Feuillerade Gilles / Feuillerade Sacha

Equipe composée =prise de plaisir = pas de nouveau licencié mais convivialité entre club par exemple

Chaque club a les moyens, il faut savoir donner du temps et du plaisir.....

Les dates fixées au calendrier sont définitives et ne peuvent être modifiées pour des raisons personnelles. Les feuilles de matchs sont à retourner dans les 3 jours qui suivent la compétition